Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-212202592-20251202-CCAS2025_019-DE

DÉPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUÉVERT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Du 02 décembre 2025
Nombre de Membres en exercice = 15 ; de présents = 13 ; de votants = 13

AFFAIRE N° 2025-019 – OBJET : BONS DE CHAUFFAGE 2025 – BOIS

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le Deux Décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale par Monsieur LANDURÉ Philippe, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LANDURÉ Philippe Président, Mme DENIEL Catherine, Vice-Présidente ; FAUCHE Sylvain, FUSCO Maryse, LECLERC Christophe, LÉOST-TRÉMEL Françoise, LESAICHERRE Didier, LESNÉ Sylvie, MOREAU Mireille, ROLLAND Janick, URVOY Yolande, ALLAIN Isabelle, THIEULIN Emmanuel
ÉTAIENT EXCUSÉS : JUGUE-FOURNET Brigitte, RUISSEAU Bénédicte

Secrétaire de séance : Mme LESNE Sylvie

<< >>

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité, l'attribution d'une aide pour le chauffage en faveur de la personne désignée ci-dessous :

Mme TAVARES Maria « 5, Rue des Périaux » 1 corde

La livraison du bois sera assurée par la SCIC Energies de Trémereuc.

AUTORISE le règlement de la facture.

Article 65138 du Budget du CCAS.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,

Philippe LANDURÉ

